

# Rapport annuel 2019

**MNT** Stratégie nationale Prévention  
des maladies non transmissibles  
(stratégie MNT) 2017-2024  
[www.bag.admin.ch/mnt](http://www.bag.admin.ch/mnt)



Un projet commun de:



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**



Konferenz der kantonalen Gesundheits-  
direktorinnen und -direktoren  
Conférence des directrices et directeurs  
cantonaux de la santé  
Conferenza delle direttrici e dei direttori  
cantionali della sanità



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

## Eclairage sur les personnes âgées

Dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral

**Gesundheit | Santé**  
**Sanità | Sanadad** **2020**

- 3 Introduction
- 4 État de la mise en oeuvre de la stratégie  
et du plan de mesures
- 1. Groupe de mesures**
- 5 Promotion de la santé et prévention destinées  
à la population
- 2. Groupe de mesures**
- 8 Prévention dans le domaine des soins
- 3. Groupe de mesures**
- 10 Prévention dans l'économie et le monde du travail
- Mesures transversales**
- 12 Mesures interdisciplinaires
- 14 Collaboration avec les partenaires de mise en oeuvre
- 15 Perspectives

## Impressum

**Éditeur:** Office fédéral de la santé publique (OFSP),  
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux  
de la santé (CDS), Promotion Santé Suisse (PSCH)

**Date de publication:** mai 2020

**Versions linguistiques:** Cette publication est également  
disponible en allemand.

**Source de l'image de couverture:**  
KEYSTONE/Peter Schneider

## Renseignements:

Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
Unité de direction Santé publique  
Division Prévention des maladies non transmissibles  
Case postale, CH-3003 Berne  
Téléphone: +41 (0)58 463 88 24  
Courriel: [ncd-mnt@bag.admin.ch](mailto:ncd-mnt@bag.admin.ch)  
Internet: [www.bag.admin.ch/mnt](http://www.bag.admin.ch/mnt)

# Introduction

Dans le cadre de la stratégie *Santé2020*, le Conseil fédéral a décidé de renforcer la promotion de la santé et la prévention des maladies. Dans cette perspective, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH) ont élaboré conjointement une stratégie et un plan de mesures afin de répondre au défi que pose la progression des maladies non transmissibles en Suisse. En 2016, le Conseil fédéral et le Dialogue Politique nationale de la santé (PNS) ont adopté la **stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT)** et le plan de mesures y afférent. Le **plan de mesures** comprend les mesures de la Confédération, des cantons/CDS et de PSCH.

Quand cela s'avérera judicieux, l'application des mesures de la stratégie MNT sera coordonnée avec celles de la stratégie nationale Addictions 2017-2024 et celles du domaine « Santé psychique ».

La Stratégie suisse de nutrition 2017-2024, élaborée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), a largement contribué à la mise en œuvre de la stratégie MNT. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a adopté la Stratégie suisse de nutrition et le plan d'action y afférent en 2017.

# État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

La mise en œuvre de la stratégie MNT a commencé début 2017 et se déroule globalement comme prévu. Outre l'organe responsable (Confédération [OFSP], cantons/CDS et PSCH), de nombreux acteurs dans les domaines « Promotion de la santé et prévention destinées à la population », « Prévention dans le domaine des soins » et « Prévention dans l'économie et le monde du travail » y participent.

## Eclairage sur les personnes âgées

La stratégie MNT, la stratégie nationale Addictions et les mesures dans le domaine « Santé psychique » s'articulent depuis 2018 autour d'un thème prioritaire annuel. Ce système vise à sensibiliser les acteurs à certains thèmes ou groupes cibles.

S'agissant de la stratégie MNT, le **thème prioritaire** choisi pour 2019 était « **Vieillir en bonne santé** ». En mai 2019, l'organe responsable de la stratégie MNT et l'organe responsable de la stratégie nationale Addictions ont organisé une conférence nationale des parties prenantes sur ce nouveau thème prioritaire. À cette occasion, des projets non seulement liés à ces deux stratégies, mais aussi relevant du domaine « Santé psychique », ont été présentés. L'OFSP a publié un numéro de spectra dédié au thème « Vieillir en bonne santé » ainsi qu'une brochure axée sur les faits et chiffres. Cette dernière comprend des données sur l'état de santé des personnes âgées en Suisse et sur leur comportement en matière de santé, présente des stratégies de gestion des questions de promotion de la santé et de prévention auprès des seniors et soulève des questions quant aux représentations de la vieillesse au sein de la société.



Brochure « Vieillir en bonne santé »  
PDF: [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)

Pour les années 2020-2022, l'organe responsable de la stratégie MNT a défini les thèmes prioritaires suivants: 2020 « Santé des enfants et des adolescents », 2021 « Santé des adultes » et 2022 « Santé et environnement/entourage ».

Les principales activités réalisées depuis le début de la mise en œuvre de la stratégie MNT jusque fin 2019 sont présentées ci-après par groupe de mesures, tout comme les priorités fixées pour 2020.

## 1. Groupe de mesures

# Promotion de la santé et prévention destinées à la population

Dans ce groupe de mesures, l'accent est mis sur les programmes cantonaux de prévention dans les domaines de l'alcool, du tabac, de l'alimentation et de l'activité physique, ainsi que de la santé psychique. En 2019, l'organe responsable a mis au point des bases supplémentaires pour les programmes cantonaux de prévention (p. ex. rapport sur les facteurs de succès). En septembre 2019, l'OFSP a en outre organisé deux plateformes régionales d'échange pour les cantons. À la demande de ces derniers, le thème de ces rencontres était, tant en Suisse alémanique (KAD) qu'en Suisse romande (RIL), « Accompanyer les seniors dans une perspective de promotion de la santé » ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)).

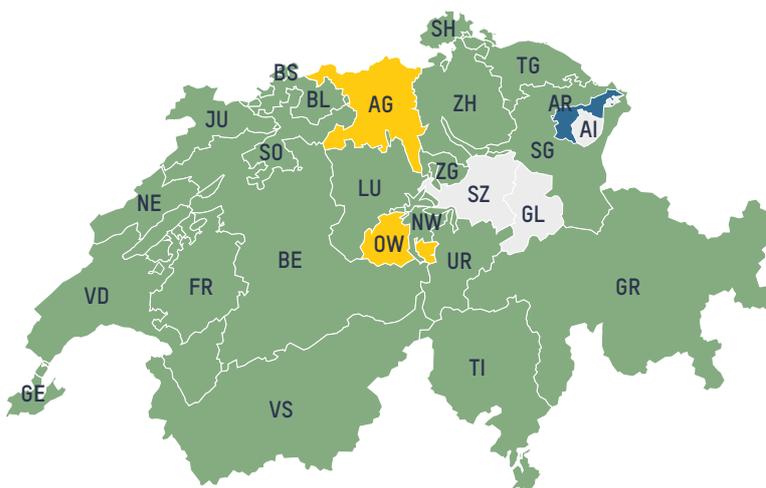
### Mise en œuvre des programmes cantonaux de prévention

En 2019, 23 cantons ont mis en œuvre, avec le soutien de PSCH, un programme d'action cantonal (PAC) dans les domaines « Alimentation et activité physique » ou « Santé psychique » (voir graphiques). 19 cantons ont mis en œuvre un PAC dans les deux domaines et pour deux groupes cibles: « enfants/adolescents » et « personnes âgées ». 13 cantons ont introduit un programme de prévention du tabagisme (autant qu'en 2018). Six cantons ont mis en œuvre un programme de prévention des problèmes liés à l'alcool ou un plan d'action cantonal. 13 cantons disposaient d'un programme de prévention des addictions multithématique et/ou d'un programme de prévention focalisé sur plusieurs facteurs de risque (MNT/Addictions).

23 cantons ont mis en œuvre un PAC dans le domaine « Alimentation et activité physique » avec le soutien de PSCH.

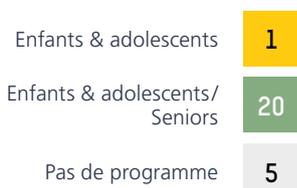
Figure: aperçu des PAC dans le domaine « Alimentation et activité physique »

Enfants & adolescents	2
Seniors	1
Enfants & adolescents/ Seniors	20
Pas de programme	3



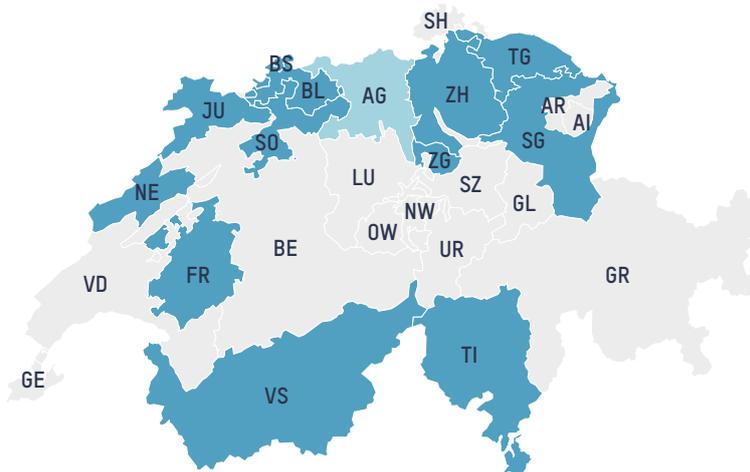
21 cantons ont mis en œuvre un PAC dans le domaine « Santé psychique », avec le soutien de PSCH.

Figure : aperçu des PAC dans le domaine « Santé psychique »



13 cantons ont mis en œuvre un programme cantonal de prévention du tabagisme, dont certains avec le soutien du Fonds de prévention du tabagisme (FPT).

Figure : aperçu des programmes cantonaux dans le domaine « Prévention du tabagisme »



Le tableau ci-après montre le nombre de cantons qui s'engagent, depuis quelques années, en faveur du nouveau thème « Santé psychique » et du nouveau groupe cible « Seniors », conjointement avec PSCH. Les chiffres révèlent que cette évolution correspond aux besoins des cantons et que ces derniers œuvrent considérablement pour la santé psychique et les seniors. Cet engagement se caractérise par une grande stabilité.

	Alimentation et activité physique		Santé psychique	
	Enfants et adolescents	Seniors	Enfants et adolescents	Seniors
Début avant 2019	21	20	18	18
Début en 2019	1	1	3	2
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>20</b>

Nombre de cantons participant aux PAC dans les domaines « Alimentation et activité physique » et « Santé psychique »

## **Soutien au développement des programmes cantonaux de prévention**

Un groupe de travail émanant de la CDS, de PSCH, de l'OFSP et du FPT a établi une liste des bailleurs de fonds et défini des principes pour les programmes cantonaux de prévention ([www.gdk-cds.ch](http://www.gdk-cds.ch)). En outre, un rapport intitulé « Facteurs de succès des programmes cantonaux de promotion de la santé et de prévention » a été rédigé. Il servira de base au développement des programmes cantonaux sous la forme d'un outil en ligne pratique et convivial. Les besoins des cantons seront recensés au printemps 2020 dans le cadre d'un atelier.

## **Nouvelles bases pour le domaine « Petite enfance »**

Une étude scientifique réalisée sur mandat de l'OFSP a mis en évidence des lacunes dans les connaissances et les données relatives au domaine « Promotion de la santé et prévention durant la petite enfance ». Une nouvelle fiche d'information en résumé les conclusions. Sur la base des résultats de l'étude, l'OFSP a publié des recommandations pour les projets de recherche et les autres mesures réalisés dans ce domaine ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)). Depuis août 2019, des possibilités de mise en place et de développement des projets de mise en réseau en Suisse sont examinées, en suivant le modèle de l'aide précoce et d'autres exemples pratiques menés à terme avec succès. En novembre 2019, l'OFSP, PSCH, l'Office fédéral des assurances sociales et le Secrétariat d'État aux migrations ont organisé un colloque sur la petite enfance, de concert avec le Réseau suisse d'accueil extrafamilial ([www.reseau-accueil-extrafamilial.ch](http://www.reseau-accueil-extrafamilial.ch)). L'accent a été mis sur la manière d'atteindre les familles confrontées à des situations difficiles.

## **Promotion de l'activité physique auprès des seniors**

Dans le cadre du thème prioritaire « Vieillir en bonne santé », PSCH, l'Office fédéral du sport (OFSP), le Bureau de prévention des accidents (BPA) et l'OFSP ont organisé une rencontre nationale consacrée à l'activité physique et au sport chez les seniors. Les résultats sont en cours d'évaluation. L'objectif est d'optimiser les offres destinées aux personnes âgées en matière d'activité physique et de sport, de concert avec les institutions concernées, et d'utiliser de possibles synergies.

### **Priorités 2020**

Dans le cadre de l'harmonisation des processus de demande de financement, PSCH, l'OFSP et le FPT uniformiseront leurs formulaires de dépôt et d'évaluation des demandes. Courant 2020, ils publieront en outre un rapport sur l'égalité des chances en matière de santé, qui pourra servir d'aide pratique pour la réalisation de projets et de programmes. Une étude de faisabilité sera effectuée dans le domaine « Promotion de la santé précoce » en impliquant les partenaires pertinents des trois régions linguistiques. Par ailleurs, PSCH, l'OFSP, le BPA et l'OFSP poursuivront leur collaboration dans le domaine « Activité physique pour les seniors ». Le thème « Transition numérique et adolescents » sera discuté en mai 2020 à l'occasion des rencontres régionales d'échange pour les cantons (KAD et RIL).

## 2. Groupe de mesures

# Prévention dans le domaine des soins

Ce groupe de mesures met l'accent sur les personnes présentant un risque élevé de développer une maladie et sur celles qui souffrent déjà d'une maladie non transmissible, d'addiction ou d'une maladie psychique, ou qui viennent de suivre un traitement. Le but est de renforcer la prévention au niveau des soins de base pour toute la chaîne de soins, de façon à favoriser la qualité de vie et l'autonomie des patients et à réduire le besoin de traitements.

### Promouvoir les projets dans le domaine « Prévention dans le domaine des soins »

PSCH et l'OFSP ont organisé une deuxième série de subventions pour des projets relevant des domaines MNT, Addictions et Santé psychique. Des critères spécifiques déterminent si et comment un projet peut être financé par le supplément de prime des caisses-maladie ([www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)). Le comité d'experts chargé d'évaluer les demandes sur le plan technique a été recomposé. Seize projets ont été approuvés en 2019 (voir tableau); ils seront soutenus à hauteur de quelque 11 millions de francs au total sur une durée de deux à quatre ans. De plus, PSCH et l'OFSP ont convenu de collaborations directes avec la Fédération des médecins suisses et avec la Conférence nationale suisse des ligues de la santé. L'expérience acquise lors de la deuxième série de subventions a amené à optimiser le processus pour la troisième série.

Nom du projet	Organisation	Domaine (MNT, Addictions, Santé psychique)
CAREMENS: amélioration de la qualité de vie des personnes âgées vulnérables, souffrant d'un trouble neurocognitif léger ou majeur	Centre Leenaards de la Mémoire, CHUV	Santé psychique
Aider les Proches Aidants: soutien pour les proches aidants	Association Réseau Orientation Santé Social	MNT Santé psychique
PsyYoung: détection et intervention transcantonales précoces chez les adolescent-e-s et les jeunes adultes avec statut de risque	Cliniques psychiatriques universitaires de Bâle	Santé psychique
Opti-Q multimorbidité: optimisation de la qualité de traitement des patient-e-s multimorbides	Association QualiCCare	MNT Addictions Santé psychique
Déploiement du Projet Anticipé des Soins	Réseau Santé Région Lausanne	MNT
PRiMA : fonction et coûts des Advanced Practice Nurses dans les services de soins primaires	Pluriprax	MNT Santé psychique
Nutrition & migration: promotion de la santé nutritionnelle des personnes migrantes via des agents de santé	Agents de Santé	MNT Santé psychique
Koordinierter Patientenpfad ambulant-stationär-ambulant: parcours du patient ambulatoire-stationnaire-ambulatoire coordonné	Association xunds grauholz	MNT
Daheim statt Heim: promotion de l'autogestion des personnes âgées lors de soins stationnaires de courte durée	Fachhochschule St. Gallen, Hochschule für Angewandte Wissenschaften	MNT
Collaboration Handicap et Addictions: mettre en place les bases d'une collaboration durable entre les domaines du handicap et des addictions	Groupement Romand d'Etudes des Addictions	MNT Addictions Santé psychique
MOHS: diffusion en Suisse des soins intégrés et orientés en fonction du contexte social sur la base des principes du modèle d'habitat et de soins 2030	CURAVIVA Suisse	MNT Addictions Santé psychique

Nom du projet	Organisation	Domaine (MNT, Addictions, Santé psychique)
BeFit: activité physique pour les personnes atteintes de spondylarthrite ankylosante	Société suisse de la spondylarthrite ankylosante	MNT
Programme Symptom Navi: soutien pour les personnes atteintes de cancer dans l'autogestion de leurs symptômes	Ligue suisse contre le cancer	MNT
Programme GLA:D Suisse: bien vivre avec de l'arthrose	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften	MNT
ZigZag Plus: mettre en place un système d'aide aux enfants dont les parents sont affectés par une fragilité psychique ou une dépendance	Fondation As'trame	Addictions Santé psychique
Mamamundo: cours de préparation à la naissance sous licence destiné aux migrantes ne maîtrisant pas l'allemand, en particulier lorsqu'elles sont socialement défavorisées, qui vise à promouvoir les compétences en santé et à maintenir la santé psychique	Association Mamamundo Berne	MNT Addictions Santé psychique

Aperçu des projets approuvés en 2019

## SELF – plateforme de promotion de l'autogestion

Les responsables de la plateforme SELF (OFSP, Conférence nationale suisse des ligues de la santé, Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé, Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions) ont étendu les organes correspondants: depuis juin 2019, un conseil des personnes concernées et de leurs proches suit les activités de la plateforme. Ce conseil regroupe des personnes concernées et des proches des trois domaines MNT, Addictions et Santé psychique. Les parties prenantes se sont réunies en octobre 2019 à l'occasion du deuxième forum SELF, intitulé « Promotion de l'autogestion – exemples de bonnes pratiques » ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)). Le dépliant dédié à la promotion de l'autogestion a été remanié; la nouvelle version est disponible depuis août 2019.



Dépliant « Promotion de l'autogestion lors de maladies non transmissibles, psychiques et d'addictions »  
PDF: [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)

## Analyse de situation en matière d'offres de prévention dans le système de soins

À l'automne 2018, l'OFSP a publié une analyse de situation relative aux offres de prévention dans le système des soins ambulatoires. Ce rapport se conclut par des recommandations, notamment en ce qui concerne l'intensification de l'information et de la communication au sujet de la stratégie « Prévention dans le domaine des soins ». En 2019, l'OFSP a examiné les mesures de communication dans le but de mieux expliquer cette stratégie. Les personnes intéressées trouveront les principaux messages sur son site Internet ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)).

### Priorités 2020

PSCH et l'OFSP promouvront pour la troisième fois des projets intégrant la prévention dans le système de soins. En matière de promotion de l'autogestion des maladies non transmissibles, des maladies psychiques et des addictions, les organes responsables de la plateforme SELF organiseront en novembre 2020 un troisième forum, qui aura pour objectif l'information sur les mesures 2020 et l'application d'autres recommandations tirées du cadre de référence. Afin de soutenir les personnes et instances qui déposent des demandes de subvention, PSCH et l'OFSP élaboreront, d'ici 2021, des outils de communication destinés à rendre la stratégie « Prévention dans le domaine des soins » compréhensible à plus large échelle.

### 3. Groupe de mesures

## Prévention dans l'économie et le monde du travail

Ce groupe de mesures vise à renforcer la collaboration avec le secteur économique. PSCH élabore avec différentes branches des offres destinées à rendre l'environnement de travail plus favorable à la santé ainsi qu'à améliorer la santé psychique des apprentis. L'OFSP et l'OSAV développent l'initiative actionsanté et plusieurs offices élargissent la gestion de la santé en entreprise (GSE).

### Développement de formules propres à chaque branche dans le domaine de la GSE

Pour la branche « Santé publique et action sociale », PSCH et l'OFSP ont développé le module « Soins de longue durée et services d'aide et de soins à domicile », qu'ils ont validé pour le questionnaire « Friendly Work Space Job-Stress-Analysis » ([www.friendlyworkspace.ch](http://www.friendlyworkspace.ch)). Ils ont également recensé des valeurs de référence pour les différentes branches et élaboré un guide d'utilisation ainsi que deux exemples de bonnes pratiques. PSCH a par ailleurs identifié des champs de développement pour la branche « Hébergement et restauration » et discuté de premières solutions avec les experts de ce secteur. Il s'est avéré que les champs de développement mis en lumière étaient encore trop flous au niveau de la branche et que les besoins spécifiques aux différents groupes de professions n'étaient pas transparents.

### Santé des apprentis

L'offre « Friendly Work Space Apprentice » comporte désormais une application pour les apprentis et pour les spécialistes de la formation professionnelle, ainsi qu'un site Internet et plusieurs formations continues. Dans le cadre d'un projet pilote, cinq entreprises (Helsana, Helvetia, la Suva, l'Hôpital universitaire de Zurich et les foyers pour personnes âgées Emmen) utilisent la nouvelle offre numérique. Ce projet fera l'objet d'une évaluation.



Application FWS Apprentice  
Lien : [www.fws-apprentice.ch](http://www.fws-apprentice.ch)

### Collaboration institutionnelle dans le domaine de la GSE

De concert avec des acteurs clés, l'OFSP, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et l'Office fédéral des assurances sociales ont poursuivi la plateforme dédiée à la collaboration interinstitutionnelle dans le domaine de la GSE, laquelle sert aux échanges, à la coordination des mesures et à la collaboration sur le plan du contenu. Les membres de cette plateforme se sont réunis pour

la première fois en 2019. Un groupe de travail prépare le congrès trinational (Suisse, Allemagne, Autriche) 2021, un autre élabore un aperçu des différents acteurs suisses. Par ailleurs, l'OFSP étudie comment promouvoir et faire connaître des exemples de bonnes pratiques dans les domaines de la GSE et de la promotion de la santé en entreprise.

### **Nouvelle orientation de l'initiative actionsanté**

Par des promesses d'action volontaires, certaines entreprises ont modifié les conditions-cadres dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique de manière à faciliter les choix favorables à la santé. En 2019, la direction d'actionsanté a décidé que l'OSAV poursuivrait seul l'initiative et la marque actionsanté en se concentrant exclusivement sur le domaine de l'alimentation ([www.blv.admin.ch](http://www.blv.admin.ch)). L'OSAV renforce ainsi les champs d'action « Offre d'aliments et de repas », « Marketing et publicité » et, nouvellement, « Information des consommateurs ». L'OFSP, quant à lui, concentre ses activités sur le domaine de l'exercice physique en marge de l'initiative actionsanté. Un concept est en cours d'élaboration. Pour ce faire, des groupes cibles ont été définis et interrogés et les branches présentant le meilleur potentiel de collaboration ont été identifiées.



Logo de l'initiative actionsanté  
Lien : [www.blv.admin.ch](http://www.blv.admin.ch)

### **Priorités 2020**

Pour les établissements intéressés de la branche « Santé publique et action sociale », le module « Soins de longue durée et services d'aide et de soins à domicile » sera disponible dans les trois langues nationales à l'été 2020. En ce qui concerne la branche « Hébergement et restauration », des travaux seront menés afin d'identifier les groupes de professions présentant des facteurs de risque psychosociaux et des comportements addictifs plus marqués. En outre, le projet pilote visant à améliorer la santé psychique des apprentis et à prévenir les addictions sera mené à terme. Une offre gratuite sera lancée pour les spécialistes de la formation professionnelle. Dans le domaine de la GSE, l'OFSP, le SECO et PSCH poursuivront les travaux préparatoires pour le congrès trinational de 2021. Par ailleurs, l'OFSP sélectionnera, avec l'aide d'experts, un dispositif approprié et de premiers projets pour réorienter sa collaboration avec les milieux économiques dans le domaine de la promotion de l'activité physique. Un concept définira des étapes concrètes de mise en œuvre. Dans le cadre de sa collaboration avec les milieux économiques, l'OSAV mettra l'accent sur l'introduction du nutri-score et s'emploiera à étendre la Déclaration de Milan à la réduction du sel. La réduction du sucre sera, quant à elle, mise en place pour d'autres groupes d'aliments.

# Mesures interdisciplinaires

Les mesures transversales interdisciplinaires « Coordination et coopération », « Financement », « Monitoring et recherche », « Information et formation » et « Conditions-cadres » soutiennent les principales mesures et contribuent à atteindre les objectifs de la stratégie MNT. Les objectifs du domaine « Santé psychique » sont également pris en compte lorsque des synergies existent.

### MonAM – nouveau système de monitoring

L'OFSP souhaite mieux visualiser et communiquer les données scientifiques. Pour ce faire, il a mis sur pied, avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la plateforme en ligne MonAM, qui regroupe des indicateurs MNT. Les données qui y figurent sont tirées des enquêtes de l'Office fédéral de la statistique et d'autres partenaires. La deuxième tranche d'indicateurs a été publiée sur la plateforme [www.monam.ch](http://www.monam.ch) à l'été 2019. Jusqu'à présent, quelque 80 indicateurs y figurent ; d'autres seront encore ajoutés. L'OFSP a en outre publié diverses fiches d'information, par exemple sur l'activité physique, le poids corporel et les personnes âgées ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)).

### Activités communes de communication sur la stratégie MNT

Sur la base du concept de communication relatif à la stratégie MNT et à la stratégie nationale Addictions, l'OFSP a envoyé six lettres d'information en 2019, rédigé de nombreux articles pour la revue spectra et été actif sur les réseaux sociaux et dans des médias spécialisés. Il a également élaboré des infographies, des concepts et des publications et rédigé des textes de fond. En outre, des clarifications ont été menées concernant une plate-

forme en ligne destinée aux partenaires (élément central des mesures de communication), qui leur permettra de s'informer et d'échanger sur les thèmes des MNT et des addictions à compter de l'automne 2020. Le domaine thématique « Santé psychique » sera pris en compte (y c. prévention de la démence et du suicide). Les informations sur l'état d'avancement de la plateforme sont disponibles à l'adresse [www.mnt-addictions.ch](http://www.mnt-addictions.ch).

### Échanges sur des thèmes de la santé

Dans la perspective d'une politique de santé globale, l'OFSP fait valoir les préoccupations de la promotion de la santé et de la prévention dans les politiques et les projets d'autres offices fédéraux, par exemple à l'occasion des procédures de consultation des offices ou des rencontres entre les directions. En 2019, il a notamment achevé la quatrième phase du projet-modèle « Développement territorial durable » ([www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)). L'OFSP a pris part à deux conférences internationales de l'Organisation mondiale de la santé sur le thème des MNT : la « Regional Consultation on the WHO Global Alcohol Strategy and WHO European Action Plan » en octobre 2019 et la Réunion mondiale de l'OMS sur les MNT et la santé mentale en décembre 2019.

## Environnement propice à l'activité physique

En 2019, huit offices fédéraux ont sélectionné ensemble les projets pour le programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable ». L'OFSP a pris part à ces travaux dans le cadre des priorités thématiques « Le paysage, un atout », « Urbanisation qui favorise les courtes distances, l'activité physique et les rencontres » et « Changement démographique : concevoir l'habitat de demain » dans l'objectif d'inclure durablement la promotion de l'activité physique au développement territorial ([www.aren.admin.ch](http://www.aren.admin.ch)).

L'évaluation des projets réalisée par le Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO) a révélé que la majorité d'entre eux avaient été menés à terme avec succès. Le soutien apporté par le COMO a été essentiel pour la mise en œuvre des projets et a contribué à la réalisation d'un grand nombre de projets subséquents. Des effets multiplicateurs et diffuseurs notables ont été constatés ([www.suisseenergie.ch](http://www.suisseenergie.ch)).

Le projet « Mercredis du vélo », qui a pris fin en 2019, a réuni plus de 78 000 participants et totalisé 2,7 millions de kilomètres parcourus (69 fois le tour de la Terre). Un quart des participants a indiqué faire plus de vélo grâce au projet, en remplacement de la voiture (54 %) ou des transports publics (25 %).



Projet Mercredis du vélo  
Lien : [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)

## Évaluation intermédiaire de la stratégie MNT

Le Conseil fédéral et le Dialogue PNS (mandants) seront informés en 2020 de l'évolution de la mise en œuvre de la stratégie MNT. Un rapport intermédiaire a été réalisé à cette fin en 2019 ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)). Sur la base de cette évaluation, les mesures de la stratégie seront retravaillées en vue de la deuxième phase de la mise en œuvre (2021-2024). Les résultats seront présentés et publiés à l'automne 2020.

### Priorités 2020

L'Obsan et l'OFSP mettront en ligne la troisième tranche d'indicateurs sur la plateforme MonAM. Ils actualiseront les indicateurs établis dès que de nouvelles données concernant le comportement en matière de santé seront disponibles. L'OFSP lancera par ailleurs la plateforme des partenaires sur les thèmes liés aux MNT et aux addictions. Dans ce cadre, les partenaires seront à la fois les membres d'un groupe cible et des expéditeurs, car ils pourront publier leurs informations sur la plateforme. L'échange avec d'autres domaines politiques sera poursuivi, dans la perspective d'une politique globale de la santé et de la stratégie du Conseil fédéral « Santé2030 ». Enfin, la collaboration entre les offices fédéraux pour les cinq années à venir sera renouvelée dans le cadre du COMO afin de soutenir d'autres projets de mobilité innovants et durables.

# Collaboration avec les partenaires de la mise en œuvre

Outre l'organe responsable, de nombreux acteurs participent à la mise en œuvre de la stratégie MNT, dont des offices fédéraux, des cantons, des communes, des ONG, des associations professionnelles et des entreprises privées. L'année 2019 a permis de consolider les partenariats existants et d'en créer de nouveaux.

- **Conférence nationale des parties prenantes MNT:** De concert avec l'organe responsable de la stratégie nationale Addictions, l'organe responsable de la stratégie MNT a organisé en mai 2019 une conférence commune des parties prenantes ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)), dont l'intitulé était « Vieillir en bonne santé – une contradiction ? ». Plus de 300 acteurs y ont participé. Ils ont profité de l'occasion pour s'informer sur l'état actuel des connaissances relatives au comportement des personnes âgées en matière de santé en Suisse et sur des projets menés dans le domaine de la promotion de la santé auprès des seniors. Les chercheurs et les personnes impliquées dans la pratique ont pu échanger et prendre des contacts.
- **Échanges dans les organes de pilotage:** Le *Dialogue PNS*, qui pilote la mise en œuvre de la stratégie MNT, a été informé en mai 2019 de l'avancement de celle-ci. Le *comité de direction* (comprenant des représentants de l'OFSP, de la CDS et de PSCH) coordonne la mise en œuvre de la stratégie MNT et des mesures dans le domaine « Santé psychique ». Il garantit une vue d'ensemble des activités en lien avec la stratégie et veille à coordonner la communication. Courant 2019, il a en premier lieu travaillé sur un rapport de base commun concernant l'égalité des chances en termes de santé, sur le bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la stratégie MNT et sur des éventuelles modifications du train de mesures pour les années 2021 à 2024. Afin d'échanger à propos de la stratégie MNT, il a rencontré en mars 2019 ses partenaires fédéraux, puis, en décembre, d'autres partenaires tels que des ONG, des associations professionnelles, des fournisseurs de prestations et des assureurs.

# Perspectives

Au regard de l'ensemble des groupes de mesures, les priorités pour 2020 sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la stratégie MNT avec pour **thème prioritaire 2020 « Santé des enfants et des adolescents »**. La collaboration se fera surtout avec l'OFSP, l'Obsan et l'Association obésité de l'enfant et de l'adolescent (akj).
- Mener la **sixième conférence nationale des parties prenantes MNT** sur le thème « Santé des enfants et des adolescents » (juin 2020), en collaboration avec l'OFSP, l'Obsan et l'association akj. Le rapport national de l'Obsan sur la santé des enfants et des adolescents sera publié simultanément.
- Lancer la mesure de communication **Plateforme en ligne pour les partenaires** concernant les thèmes liés aux MNT, aux addictions et à la santé psychique (OFSP, CDS, PSCH, autres services fédéraux et autres acteurs ensemble).
- Démarrer les travaux de préparation pour le **thème prioritaire 2021 « Santé des adultes »** (OFSP, CDS, PSCH), en collaboration notamment avec l'organe responsable de la stratégie nationale Addictions.
- Publier les résultats de l'**évaluation intermédiaire** de la stratégie MNT à l'intention du Conseil fédéral et du mandant Dialogue PNS.
- Publier le **plan de mesures 2021-2024** relatif à la stratégie MNT.